somme de 20 francs à M. Ch. Levassard, (2 Place des Voges, Paris) secrétaire du congrès, prix d'inscription. Adopté.

Monsieur le Secrétaire profite de cette occasion, pour annoncer qu'il s'est engagé à faire un travail pour ce Congrès, en collaboration avec Maître A. Renaud avocat éminent de Joliette, sur la "Pratique illégale de la médecine dans la Province de Québec."

Il serait à désirer que nos médecins prissent part autant que possible à ces congrès internationnaux, afin de faire connaître notre pays, notre profession à l'étranger. Je vous ferai remarquer, en passant, qu'au congrès sur la tuberculose, tenu à Paris tout récemment, je n'ai lu qu'un seul nom Canadien-Français. L'importance du sujet soumis à l'étude de tous les peuples, à cause de ses aspects scientifiques, médicaux et sociaux aurait dû, ce me semble, attirer l'attention d'un grand nombre de médecins canadiens.

Proposé par M. le Dr Desrosiers, secondé par M. le Dr Lippé: Que Messieurs les Dr Eugène Landry, de St-Barthélemy; J. A. Magnan, Ste-Elizabeth; Jos. Poirier, St-Cuthbert; et J. A. Ribardi, St-Ambroise de Kildare; soient admis membres de notre Association. Adopté.

Monsieur le Secrétaire Laurendeau donne lecture d'un travail sur "la pubiotomie, — et l'emploi de la scopolamine en obstérique."

Un vote de remerciements est adopté en faveur du secrétaire pour ses travaux.

Proposé par M. le Dr Lippé, secondé par M. le Dr Magnan;

Que les membres de l'Association Médico-Chirurgicale du district de Joliette expriment à Mgr Archambault, évêque de notre district, leurs sympathies, au sujet de la perte sensible qu'il a faite dans la personne de sa mère vénérée. Et que l'expression de ces sentiments soit transmise à sa Grandeur. Adopté,

Rapport au secrétaire-trésorier:

7

Et l'assemblée est ajournée au seçond lundi, 12 mars 1906, à une houre P. M. à l'hôtel commercial.

ALBERT LAURENDEAU, Secrétaire-Trésorier.